ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME II – SÉRIE 1

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II — Série 1
(Sciences Humaines et Sociales)
Territoires, sociétés et développement

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Géographie, environnement et aménagement du territoire

KROUBA Gagaho Débora Isabelle

1. Cartographie des zones à risque de bilharziose urinaire par télédétection et SIG dans la région du Lôh-Djiboua (Centre-Ouest ivoirien) 1-15

KOUADIO Datté Anderson et FROUMAN Ouattarra Bourahima

2. Mobilité transfrontalière et échanges informels dans les espaces frontaliers ivoiro-ghanéens : dynamiques spatiales et enjeux de régulation 16-32

GUEDE One Enoc

3. Territoires des confrontations du bloc américano-israélien contre l'Iran et défis de résolution des tensions 33-46

FAYE Cheikh Ahmed Tidiane

4. Influence des aménagements anthropiques sur l'évolution du trait de côte dans la baie de Dakar : analyse morphodynamique de la plage de Bel Air (2019-2024).....47-63

Kouablan N'GUESSAN et Kadjo Simplice Antonio KOUAME

5. Croissance démographique et problématique du logement à Yamoussoukro : la contribution des villages intégrés à la ville dans l'offre foncière et immobilière 64-86

Kopeh Jean-Louis ASSI

6. Le district de Sassandra-Marahoué face à la dégradation de ses terres : une analyse géospatiale avec l'outil Trends.Earth.....87-104

Donatien AMOUSSOU, Djafarou ABDOULAYE et Mouïbatou TOURARE ALI

7. Facteurs déterminants de la dynamique des plantations de palmier à huile dans la commune d'Athiémé au Sud-Bénin.....105-124

Macoura Fatime Diawala KONE et Yao Jean Julius KOFFI

8. Niveau d'offre des ressources dans les structures sanitaires dites « médico-scolaires » dans la ville de Bouaké 125-143

Gonkanou Marius ZRAN et Bi Tiécoura Jean Arnaud Jaurès IRIE

9. Commercialisation des produits halieutiques et diversification des moyens d'existence des femmes rurales à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans le département de Zouan-Hounien.....144-158

Marius MASSALA MBINDZOUKOU, Bruno NKOUMAKALI et Luckin OBIANG OBIANG

10. Occupation du sol et identification des cultures agricoles à partir des algorithmes d'apprentissage automatique.....159-175

Daniel GOMIS, Baba SEYE, Mamadou DIOP et Mouhamadou Bassirou DIALLO

11. Perceptions des pêcheurs sur les interactions entre les oiseaux et la pêche : entre indicateurs, dynamique et menaces. Cas des quais de pêche de Yoff, Ouakam et Ngor (Dakar, Sénégal) 176-189

N'Guessan Fabrice YAO et Bi Tchan André DOHO

12. Gouvernance urbaine et dynamique des modes de mobilité informels de desserte des quartiers Andokoi 3 et Sagbé Nord (commune d'Abobo, Côte d'Ivoire) 190-204

Yaya DIALLO et Issa MBALLO

13. Accès à l'eau potable et résilience des populations dans la périphérie Est de la ville de Kolda (Sud-Sénégal) 205-220

MPEA ESSIE Princil et LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth

14. Accès à l'électricité et dynamique sociale des villes secondaires du département de la Cuvette (République du Congo) 221-236

N'GUESSAN Kouakou Firmain

15. Gouverner l'espace partagé : divagation des animaux et tensions urbaines à San Pedro (Côte d'Ivoire).....237-254

YAO Konan Bérenger, KAKOU Ehounou Olivier et ASSUÉ Yao Jean-Aimé

16. Crise du personnel enseignant et performance scolaire : le cas de l'Inspection de Raviart en Côte d'Ivoire.....255-272

Moussa COULIBALY, Nafolo Drissa YEO et Mohamed Zanga OUATTARA

17. Insalubrité, révélateur de dégradation de l'environnement et risques sanitaires au quartier Dioulabougou dans la ville de Zuénoula.....273-290

ADOMON Abodou Athanase et OUIZAN Bi Zalié Privat

18. Gouvernance locale et participation citoyenne en Côte d'Ivoire : le paradoxe d'une implication citoyenne à Soubré 291-307

Marguerite KASSOGUE et Moussa dit Martin TESSOUGUE

19. Commerce et abattage de volailles sur les marchés, en commune V, du district de Bamako (Mali).....308-326

DIOMANDE Soualiho, SORO Zié Gédéon et DJETE Kousso Débora

20. Le modèle AVCD à l'épreuve de la conservation durable dans l'Ouest ivoirien : défis et perspectives pour les parcs nationaux du mont Sangbé et du mont Péko 327-344

Ousmane DIOUF et Mouhamadou Bassirou SECK

21. Gouvernance communautaire et vulnérabilité socio-économique face à l'invasion du *Typha australis* dans la Réserve naturelle communautaire de Tocc-Tocc (delta du fleuve Sénégal) 345-360

BISSOU Guikahué Daniel

22. Tourism Assets and Rural Tourism Underdevelopment in the Village of Akpoungbou, Côte d'Ivoire.....361-373

SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne

23. Pandémie et réalités post-COVID-19 : effets socio-économiques sur les acteurs de la filière cocos, résidents de Jacqueville 374-394

Eveline MAHOUNGOU

24. La dynamique de transfert des cultures maraîchères dans les zones proches de Brazzaville.....395-412

Abdoulaye KANE, Edmée MBAYE, Bonoua FAYE et Famara BODIAN

25. Territoire de Fimela en transition : l'agroécologie et ses enjeux socio-économiques et environnementaux dans les systèmes alimentaires locaux 413-430

SORO Seydou Kadodjomon et GOGOUA Gbamain Éric

26. Conséquences de l'occupation des zones à risques dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire) 431-446

Kouamé Félix N'DRI, Sasso Sidonie Calice YAPI, N'gatta Konan Florentin KOUADIO et Kouassi DONGO

27. Vulnérabilité socio-environnementale et risques sanitaires dans les quartiers informels de Bingerville : une approche socio-géomatique de la contamination fécale 447-463

Richet NKOUBANGO NZOUSSI, Jean-Luc MOUTHOU et Hilarion Bagel MIZHAIRE

28. Les caractéristiques des clôtures parcellaires à Brazzaville (République du Congo).....464-485

Moussa Fadiala BOCOUM

29. Dynamique de la gestion de la forêt classée de Faya au Mali 486-500

Abdoulaye FOFANA, Soumahila BAYO et Sékou DOUMBOUYA

30. Le déficit d'engagement communautaire face à la résurgence d'Ébola à N'Zérékoré (Guinée) 501-516

KOMBIENI M'Bouaré Frédéric, LARE Kongben et SOUROKOU ZAKARI Amidou

31. Effets des pratiques agricoles et approches innovantes pour la sécurisation des berges du bassin versant de la rivière Mékrou au Bénin 517-533

Sociologie, économie et développement

Abdul Sadeck Akim MOUHAMED, Afouda Jacob YABI et Falylath BABAH DAOUDA

32. Le rôle négligé des commerçants dans la circularité alimentaire : revue critique des stratégies de valorisation des invendus maraîchers dans les marchés urbains africains 534-556

KRA Kouamé Chérubin

33. Le « gouassou » dans les marchés vivriers ivoiriens : essai de théorisation d'une pratique marchande de confiance 557-579

Dramane SALAMI et Souléïmane A. ADEKAMBI

34. Impact des modèles de financement agricole mis en place par les systèmes financiers décentralisés sur la productivité agricole au Nord-Bénin 580-596

Judicaël DIAMBOUNAMBATSI, Romaric YENO-AKENDENGUE et G. Goldris ZIGUI-YAO

35. Les « hommes de tout métier » au Gabon : sociologie d'une main-d'œuvre flottante 597-614

OGANTO Kokou Ananzè et YABI Afouda Jacob

36. L'écosystème de financement des entreprises agricoles au Togo 615-635

Francis Pegdewendé YOUGBARÉ et Victor TOUGMA

37. Genre et production scientifique : contraintes et stratégies de femmes chercheures du CNRST (Burkina Faso) 636-654

Boris Olivier GLODE

38. Gouvernance rebelle de 2002 à 2011 et recours à la violence dans les interactions sociales à Bouaké depuis 2011.....655-669

Wilfried BIVEGHE BI NDONG et Jean-Emery ETOUGHE-EFE

39. Le travail de la chefferie villageoise au Gabon : une socio-anthropologie des activités quotidiennes des chefs de village 670-684

OLATAYO Olatundé Ludovic, KONAN Affoué Anabelle Flora et YAO M'Bra N'Goran Marie-Joseph

40. Facteurs socioéconomiques de la commercialisation de la chicha dans la ville de Tengréla.....685-699

ROUAMBA Lydia

41. Genre et personnes déplacées internes vivant hors des sites officiels à Ouagadougou au Burkina Faso.....700-719

Bernard LENO et Ibrahima DIALLO

42. Diagnostic qualitatif d'un modèle de coopération décentralisée en Guinée : l'exemple de la commune urbaine de Labé et la Communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain (SICOVAL) 720-739

BAH Nomansou Serge et KONE Moussa

43. Pouvoirs publics et instauration de la vidéosurveillance aux examens du baccalauréat dans la commune de Bouaké (région du Gbêkê, Côte d'Ivoire).....740-754

Matiéyendou KOMBATE et Adoté Akué AKPABIE

44. Le cancer à l'épreuve du pluralisme médical : représentations sociales, parcours thérapeutiques et dissimulation des pratiques parallèles au Togo 755-777

N'DRIN Dhaibout Romuald et BOUMI Minkalokeu Léonce

45. Construction sociale de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes à Abidjan : entre dispositif institutionnel et stratégies parentales 778-793

Zalissa WANGA et Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO

46. Commerce transfrontalier au Burkina Faso : une analyse des difficultés rencontrées par les femmes 794-810

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

LE MODÈLE AVCD À L'ÉPREUVE DE LA CONSERVATION DURABLE DANS L'OUEST IVOIRIEN : DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LES PARCS NATIONAUX DU MONT SANGBÉ ET DU MONT PÉKO

THE AVCD MODEL PUT TO THE TEST OF SUSTAINABLE CONSERVATION IN WESTERN CÔTE D'IVOIRE: CHALLENGES AND PROSPECTS FOR MOUNT SANGBÉ AND MOUNT PÉKO NATIONAL PARKS

DIOMANDE Soualiho
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire) / Chaire UNESCO Anticipation, prospective et territoires durables
E-mail : soualihod91@gmail.com
SORO Zié Gédéon
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
E-mail : falimgedeon@gmail.com
DJETE Kousso Débora
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire) / Chaire UNESCO Anticipation, prospective et territoires durables
E-mail : 1992dkd@gmail.com

Résumé : *Face aux limites de la conservation coercitive, la Côte d'Ivoire a instauré une gouvernance participative portée par les Associations villageoises de conservation et de développement (AVCD). Cette étude en évalue l'efficacité socio-écologique autour des parcs nationaux du Mont Sangbé et du Mont Péko, dans l'Ouest ivoirien. La méthodologie combine 250 enquêtes ménages dans 20 villages riverains, 7 focus groups, des entretiens semi-directifs avec l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) et des observations de terrain. Les résultats révèlent un maillage contrasté : huit AVCD structurées au Mont Péko, soutenues par le « Prix Vert », contre douze au Mont Sangbé, restructurées selon le principe « un village, une AVCD ». Si elles favorisent la pacification des relations entre riverains et écogardes, la surveillance communautaire et le financement d'infrastructures sociales, elles se heurtent à de fortes limites : captage du pouvoir par les élites coutumières, marginalisation des femmes et des migrants, précarité des activités alternatives, report de la pression foncière en zone tampon. L'étude modélise trois scénarios à l'horizon 2035 et plaide pour une « intégration écocitoyenne et contractuelle » : ceinture agroforestière certifiée, alignement sur le règlement européen RDUE et autonomie financière des communautés par les paiements pour services environnementaux.*

Mots-clés : *aires protégées, cogestion, AVCD, développement local, Ouest ivoirien*

Abstract: *Faced with the limits of coercive conservation, Côte d'Ivoire has established participatory governance driven by Village Conservation and Development Associations (AVCD). This study assesses the socio-ecological effectiveness of this model around the Mont Sangbé and Mont Péko National Parks, in the west of the country. The methodology combines 250 household surveys in 20 neighbouring villages, 7 focus groups, semi-structured interviews with the Ivorian Parks and Reserves Office (OIPR) and field observation. The results reveal a contrasting pattern: eight structured AVCD at Mont Péko, supported by the "Green Prize" incentive, against twelve at Mont Sangbé, now restructured on the principle "one village, one AVCD". While they pacify relations between residents and rangers, sustain community surveillance and fund social infrastructure, they face significant limits: elite capture, marginalisation of women and migrants, precarious alternative activities, and displacement of land pressure into the buffer zone. The study models three planning scenarios for 2035 and argues for an "eco-citizen and contractual integration": a certified agroforestry belt, alignment with the EUDR regulation and community financial autonomy through payments for environmental services.*

Keywords: *Protected areas, Co-management, AVCD, Local development, Western Côte d'Ivoire.*

Introduction

En Afrique subsaharienne, les politiques de conservation de la biodiversité ont longtemps été dominées par le modèle de la « conservation forteresse », caractérisé par une gestion répressive et une militarisation de la surveillance des espaces protégés (E. Rodary, 2008, p. 152 ; D. Gautier et T. A. Benjaminsen, 2012, p. 45). En Côte d'Ivoire, ce paradigme autoritaire a montré ses limites dès la fin du XX^{e} siècle. L'amenuisement des ressources financières publiques, la forte pression démographique, l'expansion de l'agriculture de, singulièrement la cacaoculture, ainsi que les crises sociopolitiques successives (2002-2011) ont conduit à une dégradation accélérée du réseau national d'aires protégées (F. Lauginie, 2007, p. 112 ; K. J. Kouamé et al., 2012, p. 88). Face à l'inefficacité des approches coercitives et à l'accentuation des conflits entre l'administration forestière et les communautés riveraines, l'État ivoirien a engagé une réorganisation institutionnelle profonde avec la création, en 2002, de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Cette mutation s'inscrit dans le tournant participatif promu à l'échelle internationale (G. Borrini-Feyerabend et al., 2004, p. 20 ; A. Ormsby et B. A. Kaplin, 2005, p. 158), visant à substituer à la gestion unilatérale une logique de cogestion avec les riverains (OIPR, 2018, p. 12). Au cœur de ce dispositif opérationnel figurent les Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD), conçues comme des structures de concertation localisées et des leviers d'intégration des enjeux environnementaux dans le développement territorial local (C. Chatelain et al., 2004, p. 265 ; C. Béné et al., 2009, p. 118). Cependant, la mise en œuvre du modèle AVCD soulève de nombreuses interrogations quant à son effectivité et à sa capacité à concilier préservation de l'environnement et amélioration des conditions de vie rurales (D. Compagnon et T. Dahou, 2013, p. 74). La région de l'Ouest ivoirien constitue un laboratoire d'observation particulièrement pertinent pour analyser ces dynamiques. Théâtre d'une compétition foncière séculaire accentuée par les flux migratoires agricoles (J.-P. Chauveau, 2000, p. 96 ; F. Akindès, 2001, p. 15), cette zone héberge deux complexes écologiques majeurs : le Parc National du Mont Péko et le Parc National du Mont Sangbé. Ces deux parcs présentent des trajectoires socio-environnementales contrastées. Le Mont Péko a été profondément déstructuré par des infiltrations cacaoyères massives et clandestines pendant la crise de 2002-2011, et nécessite aujourd'hui une reprise en main sécuritaire couplée à une reconquête écologique difficile (F. N. Kouamé et al., 2014, p. 6648). À l'opposé, le Mont Sangbé bénéficie d'une stabilité relative, mais demeure vulnérable au braconnage, aux feux de brousse et à l'isolement socio-économique de ses riverains. Dans ces deux espaces, les AVCD sont mobilisées comme le bras communautaire de la conservation durable, mais leur degré d'appropriation et leur impact réel demeurent hétérogènes. Le paradoxe fondamental qui sous-tend cette recherche réside dans le décalage entre l'affichage institutionnel du modèle AVCD érigé en panacée de la

gouvernance partagée et les réalités du terrain où se heurtent les enjeux de subsistance, les conflits fonciers et les représentations divergentes de la nature. Dès lors, la question centrale de cet article s'énonce ainsi : *Dans quelle mesure le modèle des AVCD répond-il aux exigences de la conservation durable des Parcs Nationaux du Mont Sangbé et du Mont Péko face aux contraintes socio-économiques et foncières locales, et quelles sont les perspectives prospectives susceptibles d'en garantir la pérennité ?*

Pour y répondre, l'étude s'articule autour de trois objectifs spécifiques, à savoir, Dresser l'état des lieux du maillage spatial et du degré d'appropriation des AVCD, Analyser les retombées socio-écologiques positives et négatives découlant de leur fonctionnement et Modéliser des scénarios d'aménagement prospectif pour la gouvernance future de ces espaces.

Le présent travail s'organise en trois parties principales, suivant le fil conducteur de ces objectifs. La première section dresse l'état des lieux de la structuration spatiale des AVCD et évalue leur degré d'ancrage territorial et d'appropriation par les populations locales autour des monts Péko et Sangbé. La deuxième partie analyse le bilan socio-écologique de ce dispositif en mettant en lumière les retombées positives et les tensions nées de sa mise en pratique. Enfin, la troisième partie propose des scénarios prospectifs d'aménagement et de gestion concertée afin de renforcer la viabilité et la résilience de ce modèle de gouvernance environnementale.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre de l'étude

L'étude s'est déroulée dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, une région caractérisée par un relief accidenté relevant de la dorsale guinéenne. Deux sites ont été ciblés :

- Le Parc National du Mont Péko (34 000 ha) : situé à cheval sur les départements de Duékoué et de Bangolo dans la région du Guémon. Il a subi une anthropisation agricole clandestine majeure qui a détruit près de 80 % de son couvert forestier primaire avant les opérations d'évacuation de 2016.
- Le Parc National du Mont Sangbé (97 554 ha) : situé à cheval sur les départements de Biankouma, Séguéla et Touba dans les régions du Tonkpi, Worodougou et Bafing. C'est un massif montagneux couvert de savanes et de forêts denses semi-décidues, resté relativement épargné par les fronts pionniers cacaoyers massifs en raison de son relief escarpé.

1.2. Méthodes de collecte des données

La collecte des données s'est structurée en plusieurs étapes chronologiques afin de croiser les discours institutionnels et les perceptions communautaires.

La recherche documentaire et cartographique : Il s'agit de l'analyse des rapports d'activités de l'OIPR Direction de Zone Ouest (DZO), des plans de gestion environnementale et des données spatiales des limites des parcs. Les données pour la réalisation des cartes sont issues du CNTIG (Comité National de Télédétection et d'Information Géographique).

Les entretiens institutionnels semi-directifs ont conduit à la réalisation d'entretiens ciblés avec les gestionnaires de l'OIPR (Directeur de zone, commandants de secteurs) et les partenaires techniques (CARE International, structures de la filière café-cacao) pour évaluer le niveau formel d'activité des AVCD.

Les enquêtes par questionnaire auprès des ménages : Il a été question de l'administration de questionnaires à un échantillon de 250 chefs de ménage répartis dans 20 villages riverains (8 autour du Mont Péko et 12 autour du Mont Sangbé). L'échantillonnage repose sur un sondage stratifié combinant deux critères principaux : la distance géographique par rapport aux limites du parc (localités riveraines situées à moins de 5 km vs localités périphériques à plus de 5 km) et le statut d'adhésion à l'AVCD (membres et non-membres). Cette stratification a permis de constituer un échantillon total de 250 ménages, répartis de manière proportionnelle *(ou raisonnée)* entre les quatre strates d'analyse, comme l'illustre le tableau ci-dessus.

Pour garantir la validité des résultats, l'échantillonnage a été stratifié selon la proximité avec les limites des parcs et l'ancienneté des AVCD.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par massif et catégorie d'acteurs

Massif Forestier	Nombre de villages cibles	Ménages enquêtés	Groupes de discussion (Focus Groups)
Mont Sangbé	12	140	04 (Jeunes, Femmes, Notables, Éleveurs)
Mont Péko	08	110	03 (Anciens infiltrés, Commerçants, Notables)
Total	20	250	07

Source : Nos enquêtes, 2025

Le choix des villages a été guidé par une appréciation qualitative du niveau de pression anthropique observée sur le terrain, fondée sur l'intensité des activités agricoles, la dynamique d'extension du bâti, l'ampleur des défrichements et les conflits d'usage observés lors des phases exploratoires. Au Mont Péko, l'accent a été mis sur les localités riveraines ayant accueilli des exfiltrés du parc, issus des anciennes zones d'infiltration tandis qu'au Mont Sangbé, les zones de transhumance ont été privilégiées. Organisation de 7 focus groups dans l'espace des

deux parcs (regroupant notables, femmes et jeunes, Anciens infiltrés, Commerçants, Notables, Eleveurs) et des visites des réalisations socio-économiques financées sous l'égide des AVCD.

1.3. Traitement et analyse des données

1.3.1. Procédures de traitement des données

Les données quantitatives issues des 250 questionnaires ont été encodées et traitées à l'aide du logiciel SPSS afin de générer des statistiques descriptives univariées et bivariées (fréquences, pourcentages, tableaux croisés). Les données qualitatives issues des entretiens et des focus groups ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique permettant de catégoriser les discours et d'isoler les points de convergence et de divergence sur la gouvernance participative. Un notable interrogé dans le village de Kokéhalo à la périphérie du parc national du Mont Sangbé dit ceci : *« Les décisions se prennent ici entre nous, avec ceux qui étaient là depuis le début et qui connaissent les limites du parc. Les nouveaux arrivants ou ceux qui viennent d'arriver ne peuvent pas venir imposer leur vision de la gestion des terres. »*

Un autre ancien infiltré à Diéby à la périphérie du parc national du Mont Péko dit : *« On nous demande de respecter les règles de conservation, mais on nous traite toujours comme des étrangers ou des hors-la-loi. Tant qu'on ne nous intègre pas dans la gestion réelle des projets, il y aura toujours des conflits d'usage. »*

1.3.2. Démarche d'analyse prospective et construction des scénarios territoriaux

Pour répondre à l'objectif de modélisation prospective des complexes écologiques du Mont Sangbé et du Mont Péko à l'horizon 2035, l'étude s'appuie sur la méthode de prospective territoriale et structuraliste (M. Godet, 1991, p. 65 ; H. de Jouvenel, 2004, p. 48). La démarche s'est déroulée en trois étapes méthodologiques complémentaires.

1.3.2.1. Identification des variables clés du système territorial

Six (6) variables motrices majeures ont été isolées : la dynamique de la pression foncière agricole, le niveau d'autonomie financière des AVCD, la rigueur du cadre coercitif/sécuritaire de l'OIPR, l'implication des multinationales de la filière café-cacao, les exigences du marché international (Règlement de l'Union européenne sur la déforestation, RDUE) et le degré d'inclusivité des populations allochtones et allogènes

La combinaison de ces six variables permet de projeter trois trajectoires territoriales contrastées à l'horizon 2035.

1.3.2.2. Élaboration des hypothèses et analyse morphologique

Pour chaque variable clé, des hypothèses contrastées d'évolution à l'horizon 2035 ont été formulées (stagnation, rupture institutionnelle, valorisation éco-citoyenne, privatisation). Le croisement de ces jeux d'hypothèses a permis de construire l'espace des possibles et de formaliser trois scénarios de développement territorial :

– *Le scénario tendanciel (Statu quo incrémental)* : prolongation des logiques actuelles et dépendance aux projets ;

– *Le scénario normatif/recommandé (Intégration éco-citoyenne et contractuelle)* : articulation entre certification zéro-déforestation, gouvernance locale « un village, une AVCD » et Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ;

– *Le scénario de rupture (Cogestion par concession privée-communautaire)* : recours à la technologisation et aux partenariats public-privé-communautaire (PPPC).

Tableau 2 : Analyse morphologique du système territorial du système territorial (Horizon 2035)

Variables clés motrices	Hypothèse 1 : Stagnation / Statu quo (H1)	Hypothèse 2 : Rupture institutionnelle / Crise (H2)	Hypothèse 3 : Valorisation éco-citoyenne (H3)	Hypothèse 4 : Privatisation et Marché (H4)
1. Pression foncière agricole	Poursuite du mitage et saturation périphérique progressive	Conflits ouverts, occupations massives des lisières	Stabilisation par intensification agroforestière et zonage concerté	Concentration des terres par contractualisation agro-industrielle
2. Autonomie financière des AVCD	Dépendance chronique aux subventions de projets	Effondrement des AVCD par arrêt des financements extérieurs	Autofinancement pérenne via mécanismes PSE et fiscalité locale	Financement direct conditionné par des fonds privés / RSE
3. Cadre sécuritaire (OIPR)	Contrôle coercitif épisodique sans baisse des tensions	Réarmement sécuritaire conflictuel et rejet communautaire	Cogestion inclusive, surveillance mixte et apaisée	Surveillance technologisée (drones/IA) déléguée ou partenariale
4. Exigences du marché (RDUE)	Conformité de façade, contournement et fuite des volumes	Exclusion brutale des petits producteurs non certifiés	Chaînes de valeur inclusives et prime équitable au producteur	Traçabilité stricte pilotée et verrouillée par les acheteurs
5. Implication multinationales cacao	Engagements RSE ponctuels et non coordonnés	Retrait des zones jugées non conformes au RDUE	Co-investissement durable dans la transition agroforestière	Concession directe / partenariats public-privé-communautaire (PPPC)
6. Inclusivité des migrants / allogènes	Marginalisation informelle et captage par les notables	Instrumentalisation identitaire et blocage institutionnel	Représentation équitable dans les instances des AVCD	Intégration subordonnée au statut d'ouvrier ou de contractant

Source : Nos enquêtes, 2025

1.3.2.3. Validation et mise en débat des scénarios

La mise en débat des trajectoires prospectives s'est déroulée lors de la seconde phase des sept focus groups précédemment décrits, complétée par des entretiens institutionnels ciblés (OIPR, ONG locales, faitières agricoles). Cette

démarche réflexive a permis de confronter les récits prospectifs aux représentations des acteurs locaux à l'aide d'une grille d'évaluation multicritère standardisée.

2. Résultats

2.1. État des lieux et niveau d'appropriation du modèle AVCD

L'analyse des structures participatives met en évidence des configurations géographiques et opérationnelles distinctes entre les deux parcs nationaux d'étude.

Tableau 3 : Analyse comparative de la structure et de la gouvernance des AVCD

Indicateurs structurels	Parc National du Mont Péko	Parc National du Mont Sangbé
Nombre d'AVCD actives	8 AVCD formellement constituées	12 AVCD formellement constituées
Partenaires d'appui financier	OIPR, CARE International, IDH, Coopératives de la filière café-cacao	OIPR, Conseil Régional du Tonkpi, Projet ECOTER (Financement AFD)
Mode de gestion opérationnel	Cogestion contractuelle adossée à la filière cacaoyère et au mécanisme du « Prix Vert »	Gestion sectorisée avec implication directe des chefs coutumiers et des comités de notables
Niveau d'appropriation locale	Indice global : 64,2 % • Connaissance des missions AVCD : 78,5 % • Participation régulière aux réunions : 61,0 % • Sentiment de transparence/gouvernance : 53,2 %	Indice global : 41,8 % • Connaissance des missions AVCD : 52,0 % • Participation régulière aux réunions : 38,4 % • Sentiment de transparence/gouvernance : 35,1 %

Source : Nos enquêtes, 2025

Le modèle des AVCD autour du Mont Péko s'appuie sur une forte présence institutionnelle. L'urgence post-crise de stabiliser les limites du parc a poussé l'OIPR à s'allier à des ONG internationales pour structurer 8 AVCD solides dans les principaux villages d'accueil des populations déplacées. L'appropriation y est fortement stimulée par le mécanisme du "Prix Vert", un mécanisme d'émulation financière qui récompense les communautés ne déclenchant pas de feux de brousse et dénonçant les infiltrations.

Au Mont Sangbé, le modèle initial reposait sur de grands regroupements inter-villageois. Les enquêtes révèlent que ce choix a créé des rivalités de leadership et un sentiment d'exclusion chez les villages les plus éloignés du siège de l'association. Face à cet échec, l'OIPR applique désormais la stratégie « un village, une AVCD » pour rebâtir la confiance, bien que le manque de financements pérennes ralentisse cette transition. À ce jour, 12 AVCD villageoises sont formellement constituées autour du Parc National du Mont Sangbé, couvrant les localités suivantes : Madialo, Sorotoma, Dangrézo, Gouramba, Kokéhalo, Gbétondié, Kohola, Doh, Gbétondié, Touoba, Gouan et Mouroule. Bien que le manque de financements pérennes ralentisse encore l'autonomie opérationnelle de certaines d'entre elles, cette individualisation permet un meilleur ancrage territorial. La localisation spatiale de ces 12 structures riveraines ainsi que celles du Mont Péko est illustrée par la Carte 1 ci-après.

Carte 1 : Présentation des AVCD des parcs nationaux du Mont Sangbé et Péko

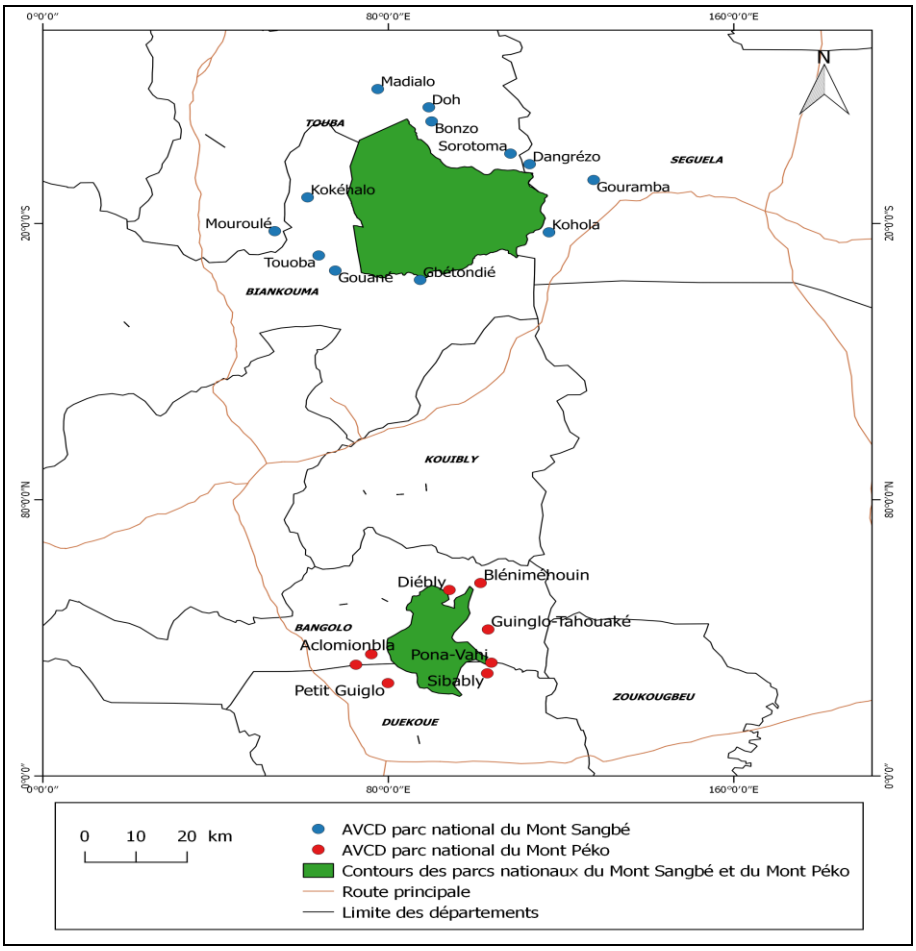

Source : CNTIG, 2020 Réalisation : DIOMANDE Soualiho, 2026

Ces AVCD servent de relais communautaire entre les équipes de l'OIPR et les populations riveraines. Elles interviennent dans la sensibilisation contre les infiltrations, la fixation durable des limites, ainsi que l'identification et la gestion des microprojets socio-économiques (activités génératrices de revenus, infrastructures villageoises, etc.) visant à réduire la pression anthropique sur le parc.

2.2. Importance de l'existence des AVCD et conséquences socio-écologiques

L'opérationnalisation des AVCD répond au besoin de structurer des arènes de négociation locale entre l'OIPR et les communautés riveraines (G. Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004, p. 45 ; D. Compagnon et T. Dahou, 2013, p. 82). Dans un contexte post-crise marqué par une vive saturation foncière, ces associations agissent comme des dispositifs de médiation et de diplomatie environnementale locale (C. Béné *et al.*, 2009, p. 122) : elles permettent de traduire les impératifs réglementaires de l'État tout en canalisant les revendications socio-économiques des populations périphériques.

2.2.1. Un rôle pivot de pacification sociale et de légitimation institutionnelle

L'importance fondamentale des AVCD réside dans leur capacité à désamorcer les conflits d'usage aux abords des aires protégées. En créant un espace permanent de concertation, elles ont permis de rompre avec le climat de méfiance généralisée qui opposait historiquement les écogardes aux agriculteurs.

– Restauration de la confiance institutionnelle : Les AVCD servent de canal de transmission bidirectionnel. Elles permettent à l'OIPR d'expliquer la loi environnementale et d'expliquer les tracés des parcs, tout en offrant aux communautés une tribune pour exprimer leurs doléances foncières et sociales.

– Émulation éco-citoyenne par le « Prix Vert » : Autour du Mont Péko et du Mont Sangbé, l'OIPR a adossé la dynamisation des AVCD à un mécanisme de compétition positive. Le « Prix Vert » récompense financièrement et matériellement les villages dont l'AVCD enregistre zéro départ de feu de brousse et aucune nouvelle infiltration agricole durant la campagne. Ce dispositif transforme les riverains, autrefois perçus comme des dégradateurs, en gardiens actifs des limites du parc.

2.2.2. Retombées socio-écologiques positives : entre reconquête de la biodiversité et développement local

L'existence des AVCD génère des bénéfices tangibles qui s'articulent autour d'un double dividende : écologique d'une part, et socio-économique d'autre part.

2.2.2.1. Sur le plan écologique : le bras communautaire de la surveillance

Les AVCD constituent un réseau d'alerte précoce indispensable pour pallier le déficit d'effectifs des agents de l'OIPR sur le terrain.

– Mont Péko (Reconquête forestière) : La collaboration étroite avec les 8 AVCD riveraines a facilité le repérage et la neutralisation de parcelles cacaoyères clandestines résiduelles. Selon le bilan opérationnel de la Direction de Zone Ouest de l'OIPR (OIPR/DZO, 2025), les patrouilles conjointes avec le Secteur de Duékoué ont permis la destruction de 160 hectares de cacaoyers illégaux répartis sur 42 îlots de culture au quatrième trimestre 2024. Parallèlement, les comités villageois participent activement aux travaux manuels de réouverture des layons périphériques et à la pose de bornes géoréférencées.

– Mont Sangbé (Maintien de l'intégrité écosystémique) : Grâce aux actions de sensibilisation et aux alertes transmises par les comités villageois contre le braconnage et le pastoralisme transfrontalier, le parc conserve un niveau élevé d'intégrité écologique. D'après l'évaluation de l'efficacité de gestion (outil METT / RAPPAM) consignée dans le

rapport d'étape du Plan d'Aménagement et de Gestion (OIPR, 2024), le parc affiche un indice de réalisation des objectifs de conservation de 91,4 % pour l'exercice 2024.

2.2.2.2. Sur le plan socio-économique : le financement de l'intérêt collectif

Grâce aux mécanismes de péréquation financière gérés par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) et aux appuis d'ONG partenaires (CARE International, Projet ECOTER), les AVCD injectent directement des fonds dans le développement communautaire.

Tableau 4 : Bilan et typologie des infrastructures socio-communautaires financées sous l'égide des AVCD (2020-2025)

Domaine d'intervention	Massif / Localités bénéficiaires	Réalisations physiques quantifiées	Impact socio-territorial direct
Infrastructures éducatives	Mont Péko : Bagohouo / Diéby Mont Sangbé : Kokéhalo / Gouramba	Construction de 2 bâtiments de 3 classes et 1 logement d'enseignant Réhabilitation de 4 salles de classe et dotation en tables-bancs (120 unités)	Augmentation de la capacité d'accueil scolaire (+180 élèves) ; réduction des abandons en milieu rural.
Hydraulique villageoise	Mont Péko : Guinglo-Gbéan Mont Sangbé : Kokéhalo, Sorotoma, Dangrézo	Implantation et réhabilitation de 6 pompes à motricité humaine (PMH)	Sécurisation de l'accès à l'eau potable pour ~2 400 habitants ; réduction des corvées d'eau pour les femmes et baisse des maladies hydriques.
Désenclavement rural	Mont Sangbé : Madialo, Gbétondié Mont Péko : Périphérie Sud-Est	Reprofilage lourd et entretien de 38 km de pistes rurales	Facilitation de l'évacuation des récoltes agricoles hors-parc et fluidification des échanges hebdomadaires vers les marchés de Touba et Man.
Santé et Solidarité communautaire	Mont Péko : Périmètre des 8 AVCD Mont Sangbé : Kohola, Mouroule	Dotation initiale de 3 dépôts pharmaceutiques villageois Aménagement de 1 gîte écotouristique communautaire (Sangbé)	Approvisionnement de proximité en médicaments essentiels ; création d'un fonds de roulement d'urgence sanitaire via les redevances écotouristiques.

Source : Données d'enquêtes et bilans techniques OIPR / Partenaires (CARE, ECOTER, FPRCI), 2025

Les mécanismes de péréquation financière mobilisés par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) et les projets d'appui (CARE International, Projet ECOTER) ont permis aux AVCD d'investir directement dans le bien-être collectif des terroirs périphériques (Tableau 3).

Au total, ces appuis ont financé la réalisation ou la réhabilitation de dix salles de classe, six forages d'eau potable et près de 38 kilomètres de pistes de desserte agricole réparties équitablement entre les localités riveraines des deux parcs. Par ailleurs, à la périphérie du Mont Sangbé, l'aménagement d'un gîte écotouristique communautaire cogéré par l'AVCD locale génère des recettes directes réinjectées dans une caisse de solidarité villageoise dédiée à la prise en charge des évacuations sanitaires d'urgence.

2.3. Limites structurelles, angles morts et effets pervers du modèle

Malgré ces acquis, l'analyse critique du fonctionnement des AVCD révèle de profonds dysfonctionnements qui menacent la durabilité du modèle.

2.3.1. Le captage par les élites et l'iniquité sociale

Dans la majorité des villages enquêtés, les instances dirigeantes des AVCD sont accaparées par les élites coutumières et les autochtones tuteurs fonciers. Cette structure de pouvoir tend à marginaliser les populations allochtones et migrantes et les femmes, qui sont pourtant les principaux exploitants agricoles de la zone tampon. Cette exclusion crée un sentiment d'injustice : non-bénéficiaires des retombées des AGR, les couches marginalisées conservent une incitation économique élevée à enfreindre clandestinement la réglementation du parc.

Tableau 5 : Composition sociologique et représentativité au sein des bureaux exécutifs des AVCD

Catégories d'acteurs	Part dans la population enquêtée (n=250)	Part des sièges dans les bureaux exécutifs	Postes de décision clés (Président, Secrétaire, Trésorier)
Autochtones / Notables coutumiers	38,4 %	74,2 % (89 sièges / 120)	90,0 % (18 présidences sur 20)
Allochtone / Migrants et ex-infiltrés	46,8 %	16,7 % (20 sièges / 120)	5,0 % (1 présidence sur 20)
Femmes (toutes origines)	51,2 % (démographie)	9,1 % (11 sièges / 120)	5,0 % (cantonnées aux rôles d'adjointe/trésorière)
Jeunes (< 35 ans)	34,0 % (actifs)	12,5 % (15 sièges / 120)	0 %

Source : Enquêtes de terrain et registres d'assemblées générales des AVCD, 2025

L'audit sociologique des 20 bureaux exécutifs d'AVCD met en évidence un verrouillage institutionnel marqué par les élites locales. Alors que les allochtones et migrants représentent 46,8 % des chefs de ménage enquêtés, ils n'occupent que 16,7 % des postes au sein des comités villageois, et seulement 5 % des fonctions décisionnelles majeures (présidence). La sous-représentation est encore plus flagrante pour les femmes, qui ne détiennent que 9,1 % des sièges décisionnels. Ce déséquilibre se traduit directement dans l'allocation des bénéfices : 71,6 % des migrants interrogés et 64,8 % des femmes déclarent n'avoir jamais bénéficié d'un appui matériel ou financier issu des microprojets de l'AVCD. Cette exclusion engendre un sentiment d'iniquité partagé par 68,4 % des non-autochtones, maintenant une incitation économique à contourner clandestinement la réglementation du parc.

2.3.2. La précarité économique des AGR et le syndrome de « l'après-projet »

Les Activités Génératrices de Revenus (apiculture, élevage de petits ruminants, maraîchage) souffrent d'un sous-dimensionnement manifeste, ne touchant que 31,2 % des ménages enquêtés (78/250). Le revenu moyen annuel tiré de ces activités plafonne à 120 000 FCFA par bénéficiaire (soit à peine 10 000 FCFA par mois), un montant très inférieur aux pertes subies suite à l'évacuation du

parc ou à la fermeture des terroirs de culture, estimées en moyenne entre 600 000 et 1 200 000 FCFA par an pour une plantation cacaoyère mature. Les AGR ne couvrent ainsi que 12 à 15 % du manque à gagner économique initial.

Faute de circuits logistiques viables vers les centres urbains (Man, Touba, Duékoué), 58 % des groupements maraîchers déplorent des méventes et des pertes post-récolte récurrentes. Dès le désengagement des projets d'appui, 62 % des répondants signalent un affaissement rapide de ces activités, poussant certains exploitants vers des stratégies de repli extractives (orpaillage clandestin, braconnage et infiltrations résiduelles).

2.3.3. L'effet rebond et la saturation de la zone tampon

En sanctuarisant le parc sans résoudre la question de la modernisation de l'agriculture paysanne, on a provoqué un report massif de la pression démographique et agraire sur la bande périphérique immédiate. Il en résulte un épuisement rapide des sols hors-parc, une hausse des conflits fonciers inter-villageois et une déforestation accélérée des derniers lambeaux forestiers communautaires non protégés.

2.4. Perspectives prospectives et scénarios d'aménagement territorial à l'horizon 2035

La démarche prospective appliquée aux complexes écologiques du Mont Sangbé et du Mont Péko ne vise pas à prédire l'avenir, mais à explorer le champ des possibles (M. Godet, 1991, p. 65). En articulant les six variables motrices isolées lors du diagnostic territorial, trois trajectoires contrastées de développement territorial ont été modélisées à l'horizon 2035.

2.4.1. Scénario 1 : Le statu quo incrémental ou la « conservation par à-coups » (Risque de rupture socio-écologique)

2.4.1.1. Hypothèses motrices et mécanismes spatiaux

Ce scénario tendanciel reposerait sur la reconduction des dynamiques actuelles : une gestion oscillant entre une répression épisodique par l'OIPR et des interventions morcelées d'ONG internationales fonctionnant par cycles courts de projets (2 à 3 ans). L'architecture organisationnelle des AVCD demeurerait tributaire de subventions extérieures volatiles, sans ancrage pérenne dans l'économie marchande locale.

2.4.1.2. Trajectoire territoriale et impacts projetés à l'horizon 2035

– Affaissement de la mobilisation communautaire : Confrontées à la fin abrupte des financements de projets et aux méventes des produits issus des AGR, les AVCD tomberaient progressivement en léthargie, entraînant la résignation des riverains.

– Amplification de la « déforestation sous ombre » : En prolongeant des pratiques clandestines déjà observées à l'état embryonnaire lors des enquêtes de terrain (défrichements sélectifs sous couvert forestier au Sud du Mont Péko), les exploitants généraliseraient des infiltrations par « grignotage » pour y introduire des cacaoyers sans créer de coupes rases immédiatement repérables par satellite conventionnel.

– Dégradations accrues et pertes écosystémiques : Au Mont Sangbé, l'absence d'alternatives économiques pérennes conduirait à une intensification du braconnage et à la multiplication des feux de brousse pastoraux non maîtrisés. La perte atteindrait 15 à 20 % du couvert forestier résiduel d'ici 2035, scellant la rupture du lien de confiance entre l'OIPR et les communautés et le retour au schéma conflictuel de la « conservation forteresse ».

2.4.1.3. Facteurs de risque et limites socio-spatiales

Ce scénario maintiendrait une précarité économique structurelle, un captage du pouvoir local par les élites coutumières et une marginalisation accrue des migrants et des allochtones, alimentant en continu les pressions clandestines sur les massifs protégés.

2.4.2. Scénario 2 : L'intégration éco-citoyenne et contractuelle (Scénario normatif recommandé)

2.4.2.1. Hypothèses motrices et mécanismes spatiaux

Ce scénario de référence s'appuierait sur une refonte institutionnelle articulant la stratégie de l'OIPR « un village, une AVCD » avec les exigences de durabilité du marché international, notamment la conformité au Règlement de l'Union Européenne sur la déforestation (RDUE).

2.4.2.2. Les trois leviers d'aménagement territorial

– Contractualisation de performance éco-citoyenne : L'OIPR et chaque AVCD signeraient des Contrats de Gestion Territorialisée. Le versement annuel d'une prime de conservation collective serait indexé sur la stabilité vérifiée du couvert végétal du terroir villageois (suivi satellitaire et patrouilles contradictoires).

– Ceinture agroforestière périphérique certifiée : En application de la Loi n° 2002-102 prévoyant une zone tampon périphérique modulable de 3 à 5 km, une bande de transition dédiée à l'agroforesterie complexe (cacao/café associés à des essences forestières d'ombrage) serait légalement formalisée. D'après les calculs d'emprise spatiale (Carte 1), cette zone représenterait environ 26 500 ha autour du Mont Péko et 58 000 ha autour du Mont Sangbé, garantissant un accès prioritaire aux

filières certifiées avec un prix d'achat rémunérateur pour les producteurs membres des AVCD.

– Pérennisation financière par les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) : L'autonomie des AVCD proviendrait de mécanismes de PSE abondés par la finance carbone forestière (REDD+) et par les redevances prélevées sur les agro-industries régionales, alimentant de façon autonome des Caisses Villageoises de Développement.

2.4.2.3. Facteurs de risque, contraintes de marché et limites

Bien que recommandé, ce scénario présenterait des vulnérabilités :

– Risque d'éviction des petits exploitants : La complexité technique des audits de traçabilité et de géolocalisation parcellaire exigés par le RDUE risquerait d'exclure les producteurs les plus précaires au profit des grandes coopératives structurées.

– Volatilité de la finance carbone : L'instabilité des cours internationaux des crédits PSE et les lourdeurs bureaucratiques de certification pourraient fragiliser la régularité des flux financiers attendus par les communautés villageoises.

2.4.3. Scénario 3 : La cogestion par concession privée-communautaire (Scénario de rupture technologisée)

2.4.3.1. Hypothèses motrices et cadre institutionnel (PPPC)

Face au déficit récurrent des finances publiques et aux impératifs de sécurisation, l'État déléguerait la gestion opérationnelle des aires protégées et de leurs zones périphériques à des fondations privées internationales ou à des consortiums écotouristiques associés à des fédérations d'AVCD, dans le cadre de Partenariats Public-Privé-Communautaire (PPPC) par baux emphytéotiques.

2.4.3.2. Les transformations opérationnelles

– Technologisation sécuritaire de l'espace : La surveillance humaine serait renforcée par le déploiement de drones à vision thermique, de capteurs bioacoustiques de détection des tirs et par la centralisation des données de patrouille via le logiciel SMART (*Spatial Monitoring and Reporting Tool*, Critchlow *et al.*, 2015, p. 1478) afin d'orienter les interventions de manière prédictive.

– Mutation des AVCD en « entreprises vertes » : Les AVCD se transformeraient en sociétés coopératives d'intérêt communautaire à capital partagé, percevant des dividendes directs générés par les

concessions écotouristiques (safaris pédestres, gîtes de vision) et les projets de reboisement commercial compensatoire.

2.4.3.3. Risques de marchandisation et dérives socio-spatiales

Ce modèle ferait peser un risque d'écologie punitive et de « gentrification verte » :

– Monétarisation et dépossession : La restriction stricte d'accès aux terroirs sanctuarisés marginaliserait les droits coutumiers d'usage (cueillette, pharmacopée traditionnelle).

– Fracture sociale locale : Les ménages vulnérables et les migrants non intégrés au salariat de la conservation privée seraient rejetés en dehors de l'économie locale, renforçant les ressentiments communautaires.

2.4.4. Synthèse comparative et évaluation réflexive des trajectoires prospectives

La confrontation de ces trajectoires lors des focus groups réflexifs et des entretiens institutionnels révèle que le Scénario 2 (Intégration éco-citoyenne et contractuelle) recueille le plus large consensus. Il s'impose comme la seule option conciliant la viabilité écologique à long terme des complexes écologiques du Mont Péko et du Mont Sangbé avec la justice spatiale et la sécurisation économique des populations riveraines.

3. Discussion

Les résultats de cette étude confirment les observations de E. Rodary (2008, p. 154) et de D. Compagnon et T. Dahou (2013, p. 80) sur la complexité structurelle du passage d'une « conservation forteresse » à une gestion participative en Afrique subsaharienne. Le déploiement des AVCD dans l'Ouest ivoirien démontre que la participation communautaire ne peut se résumer à une simple injonction procédurale : elle se heurte aux arènes politiques locales et aux rapports de domination coutumiers préexistants.

L'asymétrie d'appropriation observée entre le Mont Péko (64,2 %) et le Mont Sangbé (41,8 %) s'éclaire à la lumière des analyses de J.-P. Chauveau (2000, p. 98) sur le « compromis foncier historique » ivoirien. Au Mont Péko, l'urgence post-crise liée aux évacuations massives a transformé l'AVCD en une arène de négociation vitale pour capter les aides d'urgence et négocier la présence en périphérie. Au Mont Sangbé, l'absence de rente cacaoyère dominante et l'enclavement géographique ont maintenu les populations dans des revendications d'équipements de base que le modèle de conservation ne parvient pas à satisfaire.

Toutefois, nos données révèlent un point de divergence majeur avec la thèse classique de la conciliation par les microprojets défendue par une partie de la littérature sur les projets intégrés de conservation et de développement (PCDI) en

Afrique centrale et orientale (A. Ormsby et B. A. Kaplin, 2005, p. 162). Contrairement aux postulats affirmant que de modestes compensations économiques suffisent à détourner les riverains des prélèvements illégaux, nos résultats établissent un décrochage net : avec un revenu moyen annuel de 120 000 FCFA par bénéficiaire, les AGR ne couvrent qu'à peine 12 à 15 % du manque à gagner résultant de l'exclusion des terroirs protégés. Cette limite opérationnelle confirme le concept de « piège de la dépendance » souligné par C. Béné *et al.* (2009, p. 120) et documenté dans d'autres contextes ouest-africains.

À l'échelle internationale, la situation ivoirienne fait écho aux blocages observés dans les aires protégées du Ghana (zones tampons du Parc National de Kakum) et de Madagascar (ceintures d'Ankeniheny-Zahamena), où le captage institutionnel par les élites locales et l'exclusion des groupes allochtones et des femmes fragilisent la légitimité des comités villageois. La pérennisation du modèle ivoirien implique donc de dépasser la logique d'assistance par projet pour asseoir les AVCD sur des flux économiques autonomes et contractuels (Paiements pour Services Environnementaux et accès préférentiel aux filières certifiées zéro déforestation).

Conclusion

Le modèle des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) constitue une avancée indiscutable dans la gouvernance des aires protégées de l'Ouest ivoirien. En substituant le dialogue concerté à l'affrontement permanent, ce dispositif a favorisé une pacification relative des rapports entre l'administration des parcs et les communautés périphériques, tout en concourant au financement d'infrastructures sociales collectives (écoles, forages, pistes).

Néanmoins, le bilan socio-écologique de cette gouvernance partagée demeure contrasté. Le modèle se heurte à des verrous structurels majeurs : un captage du pouvoir par les élites coutumières au détriment des allogènes et des femmes, une compensation économique par les AGR trop marginale (couvrant moins de 15 % des pertes foncières) et une instabilité financière chronique liée à la dépendance aux projets d'aide.

Sur le plan méthodologique et empirique, la portée des résultats doit toutefois être appréciée à l'aune de trois limites principales :

– L'absence d'évaluation écologique biophysique directe : L'analyse des retombées environnementales repose essentiellement sur les données déclaratives des enquêtes ménages et les bilans opérationnels de l'OIPR, sans mesures directes par placettes forestières permanentes ou inventaires floristiques standardisés sur le terrain.

– La restriction géographique du champ d'étude : Centrée sur les Parcs Nationaux du Mont Péko et du Mont Sangbé, l'enquête documente les réalités d'un front pionnier cacaoyer et d'un massif montagneux de l'Ouest ivoirien, dont les dynamiques ne sauraient être extrapolées sans précaution à d'autres complexes écologiques du pays (comme les savanes du Parc National de la Comoé ou la forêt littorale d'Azagny).

– Le caractère exploratoire des trajectoires prospectives : Les trois scénarios construits à l'horizon 2035 constituent des représentations hypothétiques de futurs possibles et n'ont pas encore fait l'objet de tests empiriques ou d'expérimentations pilotes en conditions réelles.

En termes de perspectives, l'avenir des aires protégées ivoiriennes dépendra de la capacité des gestionnaires à transformer les AVCD en structures d'économie écologique autonomes. Les recherches futures gagneraient à modéliser précisément les mécanismes d'accès aux Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et à évaluer la viabilité juridique de la ceinture agroforestière face aux exigences de traçabilité du marché international (RDUE).

Références bibliographiques

BÉNÉ Christophe, BELAL Emmanuel, MOHAMMED Omotayo Baba, OVIE Solomon, RAJI Aminu, MALASHA Isaac, NJAYA Friday et MINDJIMBA Martin Ndouba, 2009, « Power struggle, dispute and coalition building: Exploring the policy process in natural resource management in rural Africa », *International Journal of the Commons*, 3(1), pp. 116-138.

BORRINI-FEYERABEND Grazia, PIMBERT Michel, FARVAR Mohammad Taghi, KOTHARI Ashish et RENARD Yves, 2004, *Partager le pouvoir : la co-gestion des ressources naturelles et le partage des responsabilités à travers le monde*, UICN, IIED, Ceccaglia, 504 p.

CHATELAIN Charles, BAKAYOKO Amadé et GAUTIER Laurent, 2004, « Dynamique de la végétation dans la zone périphérique du Parc National de Taï (Côte d'Ivoire) », *Candollea*, 59(2), pp. 263-279.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*, 78(2), pp. 94-125.

COMPAGNON Daniel et DAHOU Tarik, 2013, *Politiques de la nature en Afrique : Une comparaison Afrique du Sud, Madagascar, Mali, Zimbabwe*, Karthala, Paris, 332 p.

CRITCHLOW Rob, PLUMPTRE Andrew J., DRICIRU Martha, RUFFO Nicholas, STOKES Emma J., SOMORA Aggrey et BEALE Colin M., 2015, « Spatiotemporal trends in illegal activities inside protected areas: Using SMART to evaluate enforcement effectiveness », *Journal of Applied Ecology*, 52(6), pp. 1475-1484.

DE JOUVENEL Hugues, 2004, *Invitation à la prospective / An Invitation to Foresight*, Futuribles, coll. « Perspectives », Paris, 88 p.

GAUTIER Denis et BENJAMINSEN Tor Arve, 2012, *Environnement, discours et pouvoir : L'approche Political Ecology*, Quæ, Versailles, 256 p.

GODET Michel, 1991, *De l'anticipation à l'action : Manuel de prospective et de stratégie*, Dunod, Paris, 394 p.

KINDÈS Francis, 2001, *Inégalités sociales, réseaux de solidarité et gouvernance locale en Côte d'Ivoire*, CODESRIA, Dakar, 48 p.

KOUAMÉ François N'Guessan, N'GUESSAN Kouakou Édouard et SANGNE Yao Charles, 2014, « Évaluation de la déforestation et de la fragmentation forestière dans le Parc National du Mont Péko (Côte d'Ivoire) », *Journal of Applied Biosciences*, 78, pp. 6645-6656.

KOUAMÉ Kouakou Joseph, YAO Kouassi Bruno et N'ZUÉ Kouadio Martin, 2012, « Impact des conflits armés sur les aires protégées en Côte d'Ivoire : cas du Parc National du Mont Péko », *Revue de Géographie de l'Université de Cocody*, 21, pp. 85-102.

LAUGINIE Francis, 2007, *Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire*, HCRPT, Afrique Nature, Abidjan, 668 p.

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR), 2018, *Plan de Gestion du Parc National du Mont Sangbé (2018-2027)*, Office Ivoirien des Parcs et Réserves, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Abidjan, 124 p.

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR), 2024, *Rapport d'évaluation de l'efficacité de gestion (METT) du Parc National du Mont Sangbé*, Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, Abidjan, 38 p.

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES / DIRECTION DE ZONE OUEST (OIPR / DZO), 2025, *Rapport annuel d'activités opérationnelles et de surveillance 2024*, Office Ivoirien des Parcs et Réserves, Man, 45 p.

ORMSBY Alison et KAPLIN Brenda Ann, 2005, « A framework for understanding community-based park management in West Africa », *Environmental Conservation*, 32(2), pp. 156-165.

RODARY Estienne, 2008, « Les espaces protégés d'Afrique subsaharienne : La mise en épreuve du développement durable », *Natures Sciences Sociétés*, 16(2), pp. 150-156.